



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 01.02.2019

Numéro de publication: KK04-0000002904

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey

Etat de collocation et inventaire DM Construction SA en liquidation

Débiteurs:

DM Construction SA en liquidation

CHE-106.827.659

Rue des Vaudrès 17

1815 Clarens

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 21.02.2019

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 11.02.2019

Remarques:

L'état des charges relatif à la parcelle RF no 5442 sise sur la commune de Schaffhausen fait partie intégrante de l'état de collocation.

Un délai au 21.02.2019 est également imparti aux créanciers pour demander la cession des droits de la masse quant à la continuation de trois procédures ouvertes auprès du Tribunal des prud'hommes par des créanciers-salariés, dont les créances ont été colloquées pour mémoire cf. art. 63 OAOF. Passé ce délai et faute de demande de cession, les créances seront définitivement admises.